

ADHÉSION RENOUELEMENT
(cochez la case appropriée)



Union Nationale des Carpistes en Mouvement

Cotisations du 1^{er} avril 2008 au 1^{er} avril 2009

- 10 € pour un membre individuel majeur

- 5 € pour un membre individuel mineur
au 1er avril 2008

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Ville :

Tel. Fixe :

Tel. portable :

E-mail :

N° de membre :

(pour les renouvellements)

Etes-vous :

Administrateur d'AAPPMA

Administrateur de FDPPMA

Membre d'un club carpiste

Membre d'une association

Merci de préciser dans le cadre ci-dessous :

Signature :
(obligatoire)

Chèque et Bulletin à renvoyer à :

**M. Philippe DRUET
LE PONT DE PIERRE
21130 AUXONNE**

Paiement par chèque à l'ordre de l'UNCM
Merci de remplir ce bulletin EN MAJUSCULE